



REFR : Mission Appui CNIG 14.1160
 Saint-Mandé, le 12 03 2014

MANDAT DU GT Réseaux de la commission Données

Titre	MANDAT DU GT1 ASPECTS TECHNIQUES RTGE « STANDARD, NOMENCLATURE, ET REFERENTIEL » DE LA COMMISSION DONNEES DU CNIG
Statut actuel	A valider
Etat des lieux et exposé des motifs	<p>S'inscrivant dans le cadre de la <u>loi Grenelle II</u>, la réglementation DT-DICT – acronyme pour « déclaration de projet de travaux et déclaration d'intention de commencement de travaux » – vise à renforcer la sécurité sur les chantiers réalisés à proximité des réseaux.</p> <p>Le décret DT-DICT fixe les règles de déclaration préalable aux travaux, applicables au maître d'ouvrage (déclaration de projet de travaux) et à l'exécutant des travaux (déclaration d'intention de commencement de travaux).</p> <p>L'objectif du volet cartographique de cette réforme est double: améliorer la précision du repérage des réseaux et fiabiliser l'échange d'informations entre les acteurs concernés: collectivités, exploitants de réseaux, maîtres d'ouvrages et entreprises de travaux.</p> <p>il crée un Observatoire national de DT-DICT dont les missions sont, d'une part, de promouvoir la dématérialisation des procédures et l'interopérabilité, et, d'autre part, de sensibiliser, informer et former toutes les parties prenantes aux règles de sécurité. .</p> <p>Pour encadrer et favoriser la dématérialisation des échanges entre les déclarants et les exploitants, des formats numériques ont été définis.</p> <p>Un groupe de travail commun entre le GP4 de l'Observatoire National DT-DICT et le CNIG a entrepris de réaliser un géostandard décrivant les réseaux de manière simplifiée, afin de permettre aux gestionnaires de réseaux et aux collectivités d'échanger les informations utiles à géolocalisation des réseaux en amont des travaux.</p> <p>Cette démarche est complémentaire à la réalisation de la norme PCRS, qui décrit le format d'échange du fond de plan.</p>

Objectifs	<p>La démarche vise dans un premier temps à définir un standard vectoriel de description des réseaux pour les besoins de réponse aux DT-DICT en terme de liste d'objets et leur qualification précise (contenu exact, mode de représentation), et enfin les types de fichiers qui véhiculeront ces informations.</p> <p>Il est attendu que le modèle de données soit extensible pour pouvoir par la suite être étoffé et répondre à d'autres besoins métier tels que la transmission des réseaux entre exploitant et gestionnaire d'une BDU, ou encore la collecte de la position des réseaux nouvellement construits.</p>
Proposition d'action	<p>Sur la base d'une expression de besoins réalisée à partir d'une enquête auprès des participants du groupe de travail il est établi une expression de besoin. Elle est formulée sous forme de fichiers excel listant les objets et leurs attributs évalués comme nécessaires/conseillés/facultatifs pour construire un plan de réponse DT-DICT pour chaque famille de réseaux ainsi qu'un prototype de modèle de données objet UML.</p> <ul style="list-style-type: none"> • A réaliser une analyse comparative de l'expression des besoins établie par les membres du GT et les principaux standards de partage de données de réseaux existants (de manière non exhaustive et à minima : INSPIRE, GRACE, RAEPA, IMKL, travaux en cours de l'OGC). Cette tâche sera confiée à • Evaluer l'opportunité de gérer ou non une compatibilité avec l'un de ces standard, voire de retenir l'un de ces standards tel quel, au regard de l'expression des besoins initiale. • A produire les livrables décrivant ledit géostandard de réseaux, après décision par le GT de son contenu. Il sera fait appel à un prestataire pour réaliser le géostandard correspondant • •
Liens	<ul style="list-style-type: none"> • Commission « données » du CNIG, • GP4 de l'Observatoire nationale DR-DICT • Expérimentations en cours.
Pilotage	<ul style="list-style-type: none"> • Président de la commission « données » du CNIG. • Par délégation au niveau des groupes de travail : désigné par AFIGEO
Participants	<p>Les membres des commissions données et RTGE du CNIG qui souhaitent participer.</p>
Livrables	<ul style="list-style-type: none"> • Un géostandard générique ou plusieurs correspondant au réseaux concernés

Calendrier	<ul style="list-style-type: none">• Validation du mandat du groupe -• Durée du mandat 11 mois.
Ressources requises	<ul style="list-style-type: none">• Les contributions et l'expertise des membres du groupe de travail, en réunion et hors réunion.• Les apports des membres du groupe ; documentation, études existantes...• Animation et appui par Afigéo.• Appui du pôle CNIG de l'IGN.
Financement	Financement du prestataire retenu par

PROJET